

26/07/2021

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Weedon, tenue à l'Hôtel de ville de Weedon, au 520, 2^e Avenue, lundi, le 26 juillet 2021 à 19 h 30. L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par les articles 152 et 156 du Code municipal, aux membres du Conseil.

Sont présents à cette séance :

Monsieur le maire :	Eugène Gagné
Madame la conseillère :	Maylis Toulouse
Messieurs les conseillers :	Pierre Bergeron Daniel Sabourin Daniel Groleau Denis Rondeau

Tous membres du conseil et formant quorum.

Assiste également à la séance, madame Marie-Claude Cloutier à titre de nouvelle directrice-générale/secrétaire-trésorière.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Eugène Gagné, ouvre la séance à 19 h 30 et invite les membres du Conseil à prendre considération de l'ordre du jour. Il avise le Conseil de même que les personnes présentes virtuellement que, tel que requis par l'article 956 du Code municipal, les délibérations du Conseil et la période de questions portent exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.

#2 CONSTATATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'ordre du jour
3. Fin d'embauche de la directrice-générale/secrétaire-trésorière
4. Nomination de la nouvelle directrice générale/secrétaire-trésorière
5. Modification de signataires pour les chèques bancaires
6. Détenteur de la carte VISA AFFAIRE
7. Période de questions (exclusivement à l'ordre du jour)
8. Levée de la séance

Monsieur le maire, Eugène Gagné fait la lecture de l'ordre du jour.

#3 FIN D'EMPLOI DE LA DIRECTRICE-GÉNÉRALE/SECRETARE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale/secrétaire trésorier actuelle était en période de probation ;

CONSIDÉRANT QU' à tout moment, durant ou à la fin de probation de la directrice générale, si cette dernière ne répond pas aux exigences reliées à ses fonctions, la Municipalité peut mettre fin à l'embauche de celle-ci, sans avis ni pénalité ;

A CES CAUSES,

2021-214 IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité mette fin à l'emploi de Madame Claudia Latulippe.

ADOPTÉE

#4 **EMBAUCHE DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur général et secrétaire-trésorier est vacant ;

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Claude Cloutier travaille pour notre municipalité depuis le 30 novembre 2015 à titre de secrétaire de direction ;

CONSIDÉRANT QU' elle possède déjà une connaissance des exigences municipales ;

EN CONSÉQUENCES,

2021-215 IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la nomination de madame Marie-Claude Cloutier pour occuper le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière ;

QUE monsieur Eugène Gagné Maire soit et est autorisé à signer le contrat d'embauche de madame Cloutier.

ADOPTÉE

#5 **MODIFICATION DES SIGNATAIRES POUR LES EFFETS
BANCAIRES**

CONSIDÉRANT QUE l'article 203 du Code municipal prévoit que tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par la Municipalité doivent être signés conjointement par le maire et le directeur-général/secrétaire-trésorier ou, en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacance dans la

charge de maire, par tout membre du conseil préalablement autorisé et par le secrétaire-trésorier, en cas d'absence, par son adjoint ;

CONSIDÉRANT QUE madame Claudia Latulippe a été démise de ses fonctions de directrice générale / secrétaire-trésorière ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon par la résolution n° 2021-215 a procédé à l'embauche d'une nouvelle directrice générale/secrétaire-trésorière en la personne de Madame Marie-Claude Cloutier ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-216

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil de la Municipalité de Weedon autorise la nomination de madame Marie-Claude Cloutier comme signataire des chèques, des effets bancaires et tous les autres documents reliés en remplacement de Madame Claudia Latulippe. Les signataires sont donc le maire, monsieur Eugène Gagné, et/ou la conseillère madame Maylis Toulouse et la directrice- générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-Claude Cloutier et/ou la secrétaire-trésorière adjointe, madame Isabelle Duguay, à signer les chèques, les effets bancaires et tous autres documents qui y sont reliés.

ADOPTÉE

#6

DÉTENTEUR DE LA CARTE VISA AFFAIRE

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Claude Cloutier a été nommée au poste de directrice générale/secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon, délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de détenir une carte de crédit Desjardins incluant le pouvoir de renouvellement à l'échéance et de remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la personne identifiée ci-après est autorisée à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des cartes émises, et qu'elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces cartes ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-217

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

DE NOMMER madame Marie-Claude Cloutier, directrice- général de la
Municipalité de Weedon détenteur de la Carte VISA AFFAIRE.

ADOPTÉE

#7 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

#8 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-218 À 19h37, madame Maylis Toulouse propose la levée de cette séance.

ADOPTÉE

Eugène Gagné,

Maire

Marie-Claude Cloutier

Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Marie-Claude Cloutier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont
des crédits suffisants.

Marie-Claude Cloutier, Secrétaire-trésorière